Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500887-20251215-DEL2025_061-DE

CORPS -NUDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le lundi 15 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. PRIGENT Alain, Maire.

Présents : Alain PRIGENT, Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Yvonnick DAVID, Jacqueline CHEVILLON, Philippe BOURRÉ, Nathalie AQUILINA, Evelyne MARSOLLIER, Solange PIEL, Jean-Yves DUCLOS, Yvon DANTEC, Bruno TRACOU, Franck HARDY, Hubert MINNITI, Delphine AVIGNON, Stéphanie ARNAUD, Laëtitia BOUGET, Vincent SEVAER.

Excusés : Sylviane PAUL (pouvoir à Alain PRIGENT), Jean-Michel DESMONS (pouvoir à Nathalie PERRIN), Mickaël PRODHOMME (pouvoir à Laurent LISEMBART), Marie GUEGUEN PRIGENT (pouvoir à Vincent SEVAER), Nathalie ROBIC (pouvoir à Hubert MINNITI).

Secrétaire de séance : Jacqueline CHEVILLON.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 – présents : 18 – votants : 23.

2025 – 061 – FINANCES
ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE PUBLIQUE
DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Laurent LISEMBART, 1er Adjoint en charge des finances, personnel, transport, développement économique et monde agricole donne lecture du rapport suivant :

Le présent projet vise à moderniser le parc informatique de l'école et à rénover ou changer le système d'alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), afin d'assurer un environnement numérique performant et une sécurité optimale pour les élèves et le personnel.

Un état des lieux récent a mis en évidence un parc informatique vieillissant, constitué pour partie d'ordinateurs hors service et d'équipements devenus obsolètes. Cette situation ne permet plus de répondre aux besoins pédagogiques actuels, notamment en matière de connectivité, d'accès aux logiciels éducatifs et de développement des compétences numériques des élèves.

Le projet prévoit donc le renouvellement des équipements suivants :

- ordinateurs fixes et portables,
- tablettes pédagogiques,
- vidéoprojecteur et/ou écrans interactifs,
- matériel réseau et dispositifs de connectivité adaptés.

Cette modernisation permettra de renforcer la qualité des apprentissages, de faciliter l'intégration du numérique dans les pratiques de classe, et d'accompagner les enseignants grâce à une formation dédiée. Un suivi technique régulier et un contrat de maintenance viendront assurer la pérennité des installations.

Parallèlement, le projet inclut la rénovation du système d'alerte PPMS.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500887-20251215-DEL2025_061-DE

Suite au diagnostic réalisé par une entreprise spécialisée, il a été établi que certains éléments sont défectueux et que d'autres ne répondent plus pleinement aux exigences actuelles de sécurité. Selon les conclusions de cette étude, l'ensemble du système PPMS ou uniquement les pièces nécessaires seront remplacées, afin de garantir un dispositif d'alerte fiable.

Cette démarche permettra également la mise en place d'un contrat de maintenance complet, rendu possible grâce à un matériel homogène, sécurisé et conforme aux normes en vigueur.

L'opération s'inscrit pleinement dans les actions du Plan numérique départemental et répond à la volonté de la collectivité de moderniser son école, d'assurer l'inclusion numérique des élèves et de renforcer la sécurité de l'établissement.

Elle complète les initiatives locales en faveur de la qualité des infrastructures scolaires et de la prévention des risques.

Dans ce cadre, la commune souhaite présenter le plan de financement prévisionnel ci-après afin de solliciter une aide financière au titre de la DETR.

PLAN DE FINANCEMENT -DETR-

ECOLE - Matériel Informatique - Alarme PPMS

DEPENSES				RECETTES		%
Nature des dépenses	Montant H.T.	Quantité		Ressources	Montant H.T.	25
Achat Remplacement de l'ensemble en solution ENI (Ecran Numérique Interactif)						
SMART BOARD GX175G-V4 Plus Ecran interactif 75 pouces et tactile	1 800,00 €	2	3 600,00 €			
Colonne réglable 50 cm verticalement pour murs faibles - placo Support VESA SUPPORT Neomounts	590,00 €	2	1 180,00 €			
PACK CABLES VIDEO comprenant: CABLE HDMI 5m rallonge usb active	65,00 €	2	130,00 €			
DEPLACEMENT PERIPHERIE	32,00 €	2	64,00 €			
Désinstallation, vidéoprojecteur, TBI, prise en charge et recyclage	100,00 €	2	200,00 €			
Installation support colonne réglable verticalement 50cm ecran ENI, mise à jour , installation	400,00 €	2	800,00 €			
TOTAL HT	2 987,00 €	2	5 974,00 €			
PC portable	757,00 €	2	1 514,00 €			
PC Fixe Salle de prof	764,29 €	2	1 528,58 €			
PC Salle informatique	497,44 €	12	5 969,28 €			
Alarme => PPMS	19 983,66 €	1	19 983,66 €			
			0,00 €			
Tablette pédagogique	2621,94	1	2 621,94 €			
				DETR	10 891,37 €	
				Fonds propres	32 674,10 €	
TOTAL HT			43 565,46 €	TOTAL HT	43 565,46	

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition ci-dessus présentée,
- **SOLLICITE** les services de l'état afin d'obtenir une aide financière au titre de la DETR,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

M. le Maire précise que ce plan de financement peut être envisagé de manière pluriannuelle.

Fait et délibéré en séance le 15 décembre 2025

Le Maire,
Alain PRIGENT

MAIRIE DE CORPS 38150